
**Administration du laboratoire :
Ce qu'il faut faire dans ce temps de transition (rappel)**

Chères collègues, chers collègues,

Dans l'attente de la restauration de nos services administratifs, nous vous prions de contacter les gestionnaires de nos tutelles CNRS et EPHE-PSL en charge du suivi du GSRL.

Les deux personnes ressources / référents missions à joindre sont :

-Pour l'EPHE-PSL :

Doris PEZZOLI (EPHE-PSL)
Gestionnaire des missions
01 53 63 61 44
doris.pezzoli@ephe.psl.eu

-Pour le CNRS (DR2 / Paris-Centre) :

Chantal LANGE
Référent mission
01 42 34 94 71
chantal.lange@dr2.cnrs.fr

Bien amicalement,

Sébastien Fath et Pascal Bourdeaux pour le GSRL

GSRL (PSL-EPHE / CNRS)

Bâtiment Recherche Nord
14 Cours des Humanités
Campus Condorcet
93322 Cedex Aubervilliers

(mise en route du téléphone en cours)

#/ Archives de Sciences Sociales des Religions, appel à contribution : "usages religieux de la quantification"

Les réflexions sur religion et statistique ont surtout porté sur la question de l'application de méthodes quantitatives aux objets des sciences sociales du religieux. Mais les chercheur·e·s ne sont pas les seul·e·s à produire, commenter ou critiquer des données quantitatives. Ce dossier a pour but d'explorer les rapports que les organisations religieuses, la presse confessionnelle, et les fidèles entretiennent avec « les chiffres ». Qu'il s'agisse de déplorer l'absence de statistiques fiables sur leur confession (« Une statistique... », 1913), de recenser les fidèles (Zurlo, 2017; Rabin, 2017) ou au contraire de s'opposer à l'inclusion d'une question sur la religion dans les recensements (Good, 1959), de recenser des discriminations anti-religieuses, de commander des sondages sur les opinions des fidèles (Zumsteeg, Gallard, 2017), des enquêtes internes chiffrées sur le clergé (Malzac, 2018) ou sur les lieux de culte (Bagby, 2001), les acteurs religieux ne sont en effet pas seulement objets de quantification, ils peuvent aussi en être producteurs ou co-producteurs.

Ce déplacement du regard – du « quanti » comme méthode scientifique au « quanti » comme pratique et comme objet d'étude – s'inscrit dans le développement actuel de l'histoire et de la sociologie de la quantification. Ce champ a été ouvert par les travaux d'histoire des statistiques, qui, allant au-delà d'une analyse réflexive sur la construction historique et sociale des catégories statistiques, ont exploré les conditions sociales de généralisation du raisonnement statistique ou de la pensée probabiliste (Porter, 1986; Gigerenzer, Swijtink, Porter, Daston, 1990; Desrosières, 1993; Prévost, Beaud, 2000), et leur lien avec des transformations tant des modes de gouvernement que de la vie quotidienne. En France, les travaux pionniers d'Alain Desrosières ont ouvert récemment tout un champ de recherche sur les usages sociaux des statistiques, à la croisée du politique et du savoir (Bruno, Didier, 2015; Bruno, Didier, Prévieux, 2015) : usages par l'État et les administrations publiques en premier lieu (Penissat, 2007), mais aussi par les syndicats et les mouvements sociaux (Penissat, 2009; Mathieu, 2012). Dans cette perspective, la quantification est analysée comme un ensemble de pratiques sociales affectant la construction de soi, qu'il s'agisse d'identités collectives (Urla, 1993; Schor, 2005), ou individuelles, autour des pratiques de « quantified self » ou d'« auto-mesure » (Pharabod, Nikolski, Granjon, 2013; Lupton, 2016).

Partant du constat de l'absence des univers religieux dans ces travaux, cet appel interdisciplinaire vise à susciter des contributions portant sur les usages religieux de la quantification, en variant autant que possible les contextes historiques, religieux et géographiques. Si la focale est portée dans ce dossier sur les statistiques, la quantification pourra aussi être entendue en un sens plus large, englobant d'autres pratiques de mesure et de comptabilité.

Que compte-t-on, et que ne compte-t-on pas, dans les mondes religieux ? Comment les institutions religieuses utilisent-elles, commentent-elles ou contestent-elles les « chiffres » ? Y a-t-il des manières de compter, et des manières de résister à la quantification, spécifiquement religieuses ? Quand institutions religieuses ou pratiquant·e·s recourent à des techniques de quantification de leur pratique, cela doit-il être interprété comme une forme de sécularisation interne, ou cela répond-t-il à des logiques internes au religieux ? Plusieurs axes de recherche pourront être explorés :

1) Techniques de quantification et gouvernement des institutions religieuses

Dans la lignée des travaux ayant interrogé les statistiques comme mode de gouvernementalité, le regard pourra être porté sur les autorités religieuses, en documentant par exemple des cas où des institutions ou organisations religieuses commandent des enquêtes à des instituts de sondages ou à des chercheurs, ou bien organisent en interne la collecte de données sur leur public ou sur leur personnel. Comment le recours à l'enquête statistique s'inscrit-elle alors dans des politiques de l'institution en matière de prosélytisme, de réforme, de gestion des ressources humaines, de prévention ou répression de déviances internes... ? Au sein de l'institution religieuse, quels sont les acteurs qui demandent, ou au contraire contestent, que l'institution « compte » ? Quelles organisations religieuses se dotent (et quand) d'outils pour exploiter statistiquement les registres de l'institution (par exemple concernant les cérémonies de passage, ou les fréquentations de sites de pèlerinage) ? Cela pourra être l'occasion d'éclairer le fonctionnement interne de ces organisations particulières (Demerath, Hall, Schmitt, Williams, 1998).

2) Quels stactivismes religieux ? Luites religieuses avec ou contre les nombres

La notion de stactivisme a été forgée récemment pour décrire le fait de « lutter avec des nombres » (Bruno, Didier, Prévieux, 2015). Les contributions pourront analyser les cas où les nombres sont mobilisés pour défendre un groupe religieux dans les débats publics, qu'il s'agisse de se compter et de démontrer par les nombres la force d'un groupe avec lequel il faudrait compter politiquement, de montrer l'adhésion d'une population à des valeurs religieuses, ou de lutter contre des stéréotypes à l'égard d'une minorité religieuse (Hart, 2000; Soffer, 2004). On pourra également revenir sur les positions adoptées par les acteurs religieux dans les débats publics sur l'inclusion de questions sur la confession dans les recensements et dans les enquêtes de statistique publique (Good, 1959; Weller, 2004; Howard, Hopkins, 2005).

Les articles pourront également s'intéresser à l'usage des enquêtes statistiques dans les débats et conflits internes aux organisations religieuses, ou entre courants religieux. Dans le cas du judaïsme aux États-Unis, les données statistiques sur les taux de « mariages mixtes » ont ainsi largement alimenté les débats sur le bien-fondé respectif des différents courants au sein du judaïsme en matière de contribution à la limitation du déclin démographique (Berman, 2008).

On pourra s'interroger également sur la place des argumentaires et des acteurs religieux dans les luttes *contre* la quantification.

3) La réception religieuse des enquêtes quantitatives

En lien avec la vocation méthodologique de la revue, ainsi qu'avec les réflexions contemporaines sur les enjeux éthiques, politiques et scientifiques des relations entre les chercheurs et les sujets de leurs travaux, des contributions pourront aussi proposer un retour réflexif sur la manière dont les travaux des sociologues ou des démographes peuvent être commentés, utilisés, parfois contestés par les acteurs religieux qu'ils étudient.

Il pourra s'agir de réflexions portant sur l'aval des statistiques, c'est-à-dire sur la réception des résultats une fois diffusés. Dans la presse, notamment confessionnelle, mais aussi dans d'autres arènes (réseaux sociaux, débats publics), on pourra documenter la manière dont les chiffres sont utilisés (ou contestés) stratégiquement dans le cadre de débats sur ou au sein du monde religieux.

Les travaux pourront aussi explorer l'amont des statistiques, du côté de leur production, par exemple dans les cas où des chercheurs « négocient » avec une organisation religieuse l'accès au public visé par l'enquête, ainsi que dans les cas où une organisation religieuse sollicite l'expertise de chercheurs pour piloter ou analyser des données d'enquête.

4) La religion dans la circulation des techniques et des savoirs statistiques

La comparaison et la circulation des techniques de quantification entre les institutions religieuses et d'autres institutions, notamment publiques, pourra ainsi faire l'objet de contributions. Par exemple les institutions religieuses ont-elles des préférences spécifiques entre données de type « registre » (les annuaires, les compilations), et données de type « enquête », (Desrosières, 2005) ? Au sein d'une même religion, y a-t-il des variations suivant les contextes nationaux, les traditions en matière de statistique étant fortement variables suivant les États ? Les contributions pourront aussi s'interroger sur l'existence de chronologies ou de logiques décalées par rapport à ce qui a pu être documenté par ailleurs, par exemple concernant l'adoption de la logique probabiliste des échantillons (cf. caractère plus tardif de la « révolution probabiliste » en France qu'en Angleterre), ou la diffusion des sondages (Blondiaux, 1998). Si le rôle d'acteurs chrétiens est connu dans la tradition des « social surveys » (Bulmer, Bales, Sklar, 1991 ; Bateman, 2001 ; pour le catholicisme en France voir Cuchet, 2013 ; Chatelan, Pelletier, Warren, 2017), on pourra aussi le replacer dans l'histoire interne des églises et non pas seulement dans l'histoire des sciences sociales.

5) Comptabilités personnelles de la piété

Enfin, dans la lignée des travaux sur le « quantified self », les contributions pourront s'intéresser aux pratiques de comptage et de quantification dans le quotidien de la pratique religieuse, et dans les pratiques de subjectivation religieuse. La généralisation des pratiques de quantification du quotidien (applis de téléphone mobile notamment) est parfois vue comme un nouveau mode de projet d'amélioration de soi qui prendrait le relais des normes religieuses. Mais on peut aussi se demander dans quelle mesure des pratiques religieuses comme l'examen de conscience en vue de la confession (compter ses péchés) dans le catholicisme, ou la compensation des jours non jeûnés dans l'islam, ont pu devancer ou favoriser un goût pour des pratiques de mesure de soi, plus ou moins standardisées et quantifiées.

Modalités de soumission

Sont attendues pour le **6 janvier 2020** des propositions de contributions d'une à deux pages, précisant le matériau empirique. Les propositions retenues feront l'objet d'une présentation en atelier en 2020 à Paris (sous réserve), avant publication dans la revue en 2021.

La sélection des propositions ne vaut pas acceptation définitive : les articles une fois soumis seront évalués selon le processus de relecture habituel de la revue.

La revue accueille des articles en français, anglais ou espagnol, d'un format de 55 000 signes maximum.

Contact assr@ehess.fr

#/ Poste de chargé de cours Relations Internationales (Université de Reims)

L'université Reims Champagne-Ardenne recherche, pour son campus de Troyes, un chargé de cours en Relations internationales.

Les frais de transports depuis et vers Paris sont pris en charge.

Vous pouvez contacter Thomas Hélie si vous êtes intéressé(e): thomas.helie@univ-reims.fr

#/ Le livret étudiant de l'Université PSL 2019-20

... est désormais consultable en ligne.

De la Porte Dauphine à la Montagne Sainte-Geneviève, Paris est désormais votre campus ! Pour bien démarrer l'année, découvrez le mot d'Anne Devulder, vice-présidente "vie étudiante et responsabilité sociale et environnementale" et un condensé des informations essentielles pour votre rentrée.

[Lien](#)

#/ Appel à contribution : Nation et religion (Cahiers Tocqueville)

RÉSUMÉ

Le caractère matriciel de la modernité n'est pas moins utile pour comprendre l'émergence et la diversité extraordinaire du phénomène national. Pour bien des individus, nations et religions conservent encore toute leur noblesse, toute leur légitimité, et constituent le sel et l'horizon de sens de l'époque. Pour d'autres, la postmodernité ne pourra qu'avoir raison d'elles. Les deux réalités, nationales et religieuses, se marient et se distinguent à volonté, au gré de nos grilles d'analyse et des réalités sociales.

ANNONCE

Présentation revue

Les *Cahiers Tocqueville des Jeunes Chercheurs* (CTJC) est une revue comparatiste pluridisciplinaire francophone. Son objectif est de faire valoir les travaux des jeunes chercheurs (de la licence et du baccalauréat jusqu'au post-doctorat) ancrés dans ou axés sur le comparatisme et contribuant à la compréhension de phénomènes sociaux et politiques.

Argumentaire

L'ère qui s'ouvre avec la révolution industrielle est celle de la technicisation, de la rationalisation et d'une nouvelle cosmogonie fondée sur l'ordre démocratique. Peu à peu, les structures traditionnelles cèdent le pas à la séduction redoutable des révolutions scientifiques et à la puissance de la délibération collective ; diagnostic qu'avait déjà esquissé Max Weber dans *Le désenchantement du monde*. Aux yeux de nombre de modernistes (Eric Hobsbawm, Ernest Gellner

et Benedict Anderson pour ne citer que les plus célèbres), c'est à cette même époque qu'une autre forme collective fait irruption dans l'Histoire. Ça et là, les nations font vaciller les trônes et bouleversent les ordres sociaux. Bien vite, les démocraties nationales se parent de nouveaux atours pour mieux se confronter aux anciens : l'école et la mairie font face à l'église, l'urne doit succéder à l'autel et susciter la loyauté, le drapeau est voué à une dévotion égale à celle du crucifix et les fêtes nationales rivalisent avec les fêtes religieuses^[1]. Pour gagner l'adhésion des citoyens, les démocraties nationales en voie de sécularisation empruntent volontiers aux mécanismes du religieux. Les artefacts de l'appartenance à la nation s'inspirent ainsi des symboles de la verticalité déchu. De sociétés en sociétés, l'immanence succède à la transcendance ; la nation supplante la religion. Le monde entier entre bien vite dans un « paradigme national »^[2] où s'amoncellent les États-nations et les revendications d'indépendances nationales. Mais on ne compte pas ces États où nation et religion furent ou demeurent si intimement liées, où subsistent une religion nationale, un chef d'État dont la fonction demeure toute religieuse, un peuple élu que quelque divinité aurait consacré, ou qui se définirait selon des critères d'appartenance religieuse (...)

[1] DELOYE Yves & Olivier IHL, « Deux figures singulières de l'universel : la république et le sacré », dans SADOON Marc (dir.), *La démocratie française, T. 1 Idéologies*, Paris, Gallimard, 2000, p. 138-246.

[2] THIESSE Anne-Marie, *La création des identités nationales*, Paris, Seuil, 1999, 385 p.

Axes thématiques suggérés

- Nations et religions
- Nations et nationalismes
- Religions et religiosités
- Politique et aménagement du fait religieux
- Religions séculières
- Pensées de l'émancipation, pensées de la reconnaissance

Règles du processus de proposition et de publication

Les articles sont ouverts aux étudiants, doctorants et docteurs sans affectation. Le CTJC est ouvert à toutes les disciplines des sciences sociales familières avec la démarche comparative appliquée à la chose politique.

Les propositions d'articles (entre 350 et 500 mots) seront envoyées à l'adresse suivante : ctjc@gmail.com. Les articles en eux-mêmes devront compter entre 7 000 et 10 000 mots. Les étudiants de la licence/baccalauréat au master/maîtrise peuvent bénéficier d'un format spécifique, compris entre 3 000 et 6 000 mots.

Il est également possible de proposer une recension (maximum 1 000 mots).

Aucune publication ou expérience préalable n'est demandée. L'attractivité n'entrera pas non plus en compte dans l'examen des travaux.

La proposition devra être accompagnée de votre nom complet, de la ou des disciplines dans lesquelles vous êtes inscrit(e) ou diplômé(e), du nom de l'Université d'accueil et du laboratoire de rattachement.

Une fois transmis, les articles seront anonymisés et transférés à un comité de lecture composé de jeunes chercheurs et/ou d'enseignants-chercheurs en exercice qui disposent d'une compétence pour procéder à son examen. Comme d'usage, ce comité émettra un avis et proposera des corrections s'il y a lieu.

L'article sera consultable en libreaccès sur notre site, sous licence *Creative Commons BY-NC-SA*. Cela signifie que l'article pourra être partagé et réutilisé, en partie ou en intégralité, à condition qu'il soit fait crédit de son auteur, de la source originale, et que les règles d'accessibilité correspondent à celles de notre revue : pour toutes et tous, gratuitement, et sans générer aucun profit.

Date limite de proposition des articles : 1er octobre 2019.

Date limite de soumission des articles : 15 février 2020.

Modalités d'évaluation

Le comité de rédaction recevra toute proposition d'article répondant aux critères de la revue et de la thématique.

Les articles seront alors évalués en double-aveugle par un comité de relecture, composé d'un docteur (professeur ou chercheur post-doctoral) et d'un doctorant. Nous invitons tous les doctorants en sciences humaines à se manifester pour intégrer notre annuaire et ainsi pourvoir à la meilleure attribution des textes à examiner.

Pour tout renseignement, contactez-nous à l'adresse ajcc.ctjc@gmail.com.